

**LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION**

LILLE. 100, Rue de Paris  
PARIS. 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Espionnage

de Roubaix

BUREAUX Téléphone 351-37  
**ROUBAIX** 45, rue de la Gare, 45  
Toujours ouvert

Téléphone 3-45  
**TOURCOING** 3, rue Fédérale

DIRECTRICE : M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME

## LA LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

### LES RÉSULTATS DU TIRAGE ont très heureusement continué notre compétition " Les Cadeaux de Noël de Kid l'Espionnage "

Quatre-vingt-dix-huit de nos lecteurs et de nos lectrices emportent des lots variant de 50 francs à 5.000 francs



Un aspect de la scène du Grand-Théâtre de LILLE, hier soir, pendant le tirage de la Loterie des Régions Libérées.

Avec le tirage de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> série de la Loterie des Régions Libérées, c'est notre grande compétition LES CADEAUX DE NOËL DE KID L'ESPIONNAGE qui se continue.

On sait que tous les gagnants de notre compétition ont reçu, outre les lots importants qui leur furent attribués, des billets de la Loterie des Régions Libérées. Seuls, les derniers bénéficiaires reçurent des 1/2 billets et des 1/5 de billets. Ce faisant, « KID L'ESPIONNAGE » se réservait le plaisir de faire à nos lecteurs — c'est-à-dire à ses amis, à nos amis — l'agréable surprise de leur permettre de tenter leur chance et de leur donner la possibilité de gagner des pots de loterie, voire des grandes. Trois cent mille francs en un million.

En attendant, hier soir, dans le magnifique décor du Grand Théâtre de Lille, les résultats du tirage nous pensons à nos heureux gagnants de notre compétition, dont la sucoée fut d'une ampleur considérable.

C'est que nous savions qu'ils étaient chacun bel et bien propriétaires d'un billet miraculeux — puisqu'il pouvait leur procurer beaucoup d'argent — ou d'un demi-billet et, à la rigueur, d'un cinquième de billet.

La chance allait-elle les favoriser ? KID L'ESPIONNAGE serait-il « tabou » ? Nous l'espérons de grand cœur.

Nous n'avons pas été déçus et les compétiteurs déjà favorisés non plus.

Pas tous, évidemment. La roue tourne et chacun de nous a sa part de veine ou de déveine, que ce soit ne serait-ce pas.

On tira plus loin jusqu'à quel point l'heureux sort nous a-t-il favorisés ? Amis lecteurs, vous le savez au point « KID L'ESPIONNAGE » qui vous a fait lire, sa merveilleuse façon, vous le savez aussi à votre journal « Le Réveil du Nord », à qui vous demanderez, nous en sommes sûrs, plus que jamais attachés.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

## Les heureux gagnants de notre compétition

VOICI LA LISTE COMPLÈTE DE NOS LECTRICES ET DE NOS LECTEURS AYANT PARTICIPÉ A NOTRE COMPÉTITION « LES CADEAUX DE NOËL DE KID L'ESPIONNAGE » ET QUI GAGNENT A LA LOTERIE AVEC LES BILLETS OU FRACTION DE BILLETS QUE NOUS LEUR AVONS REMIS :

**Ont gagné chacun la 1/2 d'un lot de 10.000 francs**

- Mme CLARRET Eugénie, rue Gustave Delory, 10, TROISVINGT, avec la moitié du billet N° 961.504.
- M. DEFRETIN Edouard, rue Marcel Sembat, 30, LESQUIN, avec la moitié du billet N° 961.504.

**Ont gagné chacun 2.000 francs**

- M. DERNONCOURT Alfred, rue St-Pierre, 194, LIEVIN, avec le billet N° 961.105.
- M. EDMÉ Adolphe, rue Adolphe De-fresse, 14, LOMME, avec le billet N° 961.064.

**Ont gagné chacun 1/5 d'un lot de 2.000 francs**

- Mlle GERVOIS Françoise, place des Etoiles, 2, DIVION, avec 1/5 du billet N° 961.931.
- Mme DHAP ELise, rue Emile Drué, 16, MARLY-LES-VALENCIENNES, avec 1/5 du billet N° 961.931.
- M. LEMAIRE Paul, rue du Jura, 20, BRUAY-EN-ARTOIS, avec 1/5 du billet N° 961.931.
- Mme DELA DESTREBECQ, rue Victor Hugo, 330, VIEUX-CONDÉ, avec 1/5 du billet N° 961.931.
- M. COVILLERS Henri, rue de l'Épée, SAINES-EN-GOHELLE, avec 1/5 du billet N° 961.931.
- M. EBERHARD Georges, 14, rue de Piers, LILLE, avec 1/5 du billet N° 961.827.
- M. POTIER Gustave, 119, rue Nationale, TROISVINGT, avec 1/5 du billet N° 961.827.
- M. CATTIAUX Georges, 89, rue d'Es-quermes, LILLE, avec 1/5 du billet N° 961.827.
- M. BILLET Henri, 72, boulevard de Strasbourg, VERMELLE, avec 1/5 du billet N° 961.827.
- M. DESCAMPE Victor, 10, rue Notre-Dame de Grâce, LOOS-LEZ-LILLE, avec 1/5 du billet N° 961.827.

**Ont gagné chacun 250 francs**

- M. BÉNON VILFEU, rue de Dakar, 18, BRUAY-EN-ARTOIS, avec le billet N° 961.937.
- M. ANDRIS MELCHIOR, 6, Petite Place, ANICHE, avec le billet N° 961.137.
- M. DEGRAEVE Augustin, 79, rue Alfred Dejeux, WATTRELOS, avec le billet N° 961.237.
- M. DUPONT Robert, rue Paul Foucart, SIN-LE-NOBLE, avec le billet N° 961.337.
- M. ANDRIEUX André, rue des Pénitentes, 3 bis, LILLE, avec le billet N° 961.437.
- M. Marcel DERBOMEZ, 89, rue Camille Desmoulin, ESCAUDAIN, avec le billet N° 961.629.
- M. ESCULIER Jacques, rue Henri Durre, 221, RAISMES, avec le billet N° 961.129.
- M. SOULATOE Eugène, 13, rue du Tournai, NEUVILLES-MINES, avec le billet N° 961.229.
- Mlle Georgette BONNEL, rue Léon Gambetta, HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN, avec le billet N° 961.329.
- Mlle FENANT André, rue Fleury, CHAPELLE-D'ARMENIÈRES, avec le billet N° 961.429.

## TABLEAU des numéros gagnants dans chacune des séries 1 et 2

TOUS LES BILLETS DONT LES NUMEROS SE TERMINENT PAR 1

37 — 45 — 29 — 72  
**gagnent 250 francs**

TOUS LES BILLETS DONT LES NUMEROS SE TERMINENT PAR 1

103 — 931 — 064 — 827  
**gagnent 2.000 francs**

TOUS LES BILLETS DONT LES NUMEROS SE TERMINENT PAR 1

504  
**gagnent 10.000 francs**

TOUS LES BILLETS PORTANT LES NUMEROS SUIVANTS :

968.001 — 919.331  
948.484 — 977.721  
949.069 — 884.813  
990.430 — 884.476  
912.801 — 934.701

982.518  
**GAGNENT 100.000 FR.**

LES BILLETS PORTANT LES NUMEROS SUIVANTS TIRÉS SÉPARÉMENT DANS CHAQUE SÉRIE :

Série N° 1 — 901.420  
» 1 — 895.491  
» 1 — 997.215  
» 2 — 885.117  
» 2 — 904.448  
» 2 — 904.314

**GAGNENT 300.000 FR.**

LES BILLETS PORTANT LES NUMEROS SUIVANTS TIRÉS SÉPARÉMENT DANS CHAQUE SÉRIE :

Série N° 1 — 936.813  
» 1 — 952.444  
» 2 — 963.826  
» 2 — 985.585

**GAGNENT UN MILLION**

## M. HERRIOT DÉMISSIONNERA AUJOURD'HUI

Les radicaux-socialistes majoritaires ont invité les ministres de leur groupe à donner leur démission

Paris, 17. — M. Edouard Herriot n'a reçu ce matin, dans son cabinet de la place de Foch, que quelques amis personnels. Il semble que l'ancien président du parti Radical-Socialiste, qui a pris, depuis plusieurs jours déjà, une décision au sujet de son attitude à l'égard du Cabinet, attendra quelques heures encore, et sans doute la journée de demain, pour la manifester officiellement au président du Conseil et au chef de l'Etat.

### La réunion des députés radicaux-socialistes antigouvernementaux

Les Radicaux-Socialistes qui avaient voté hier contre la confiance au Gouvernement Herriot de leur affectueux sympathie mais estimant à l'unanimité que la présence des ministres radicaux dans ce Gouvernement est incompatible avec la doctrine radicale, tant au point intérieur qu'au point de vue extérieur.

### La motion antigouvernementale

Voici le communiqué publié à l'issue de la réunion des Radicaux-Socialistes majoritaires :

« La majorité du groupe Radical et Radical-Socialiste a décidé de communiquer au président Herriot et aux ministres radicaux la résolution, suivante : » Les députés radicaux faisant partie de la majorité du groupe qui ne peut en aucune manière accorder sa confiance au Gouvernement Laval, assurent le président Herriot de leur affectueux sympathie mais estimant à l'unanimité que la présence des ministres radicaux dans ce Gouvernement est incompatible avec la doctrine radicale, tant au point intérieur qu'au point de vue extérieur. »

La réunion convoquée sur l'initiative de MM. Peretti, Mase, a été présidée par M. Léon Meyer. Elle a chargé une députation composée de MM. L. Meyer, Peretti, Mase, Margaine et Mendès France de transmettre le texte ci-dessus d'abord à M. Edouard Herriot, puis aux autres ministres radicaux.

Ajoutons que certains assistants à la réunion ont déclaré qu'au moment du vote il ne restait plus qu'une trentaine de membres en séance. D'autres ont déclaré au contraire qu'ils avaient le mandat d'une trentaine d'absents pour adopter ce texte en l'honneur des 22 députés qui avaient répondu à la convocation.

### M. Herriot est décidé à démissionner

Paris, 17. — M. Edouard Herriot, après avoir été désemparé en ville, est revenu dans le milieu de l'après-midi à son cabinet du Ministère de la Marine Marchande où il a reçu, vers 17 heures, M. Georges Bonnet, ministre du Commerce. L'entretien de deux ministres a duré trois quarts d'heure environ. A son issue, M. Georges Bonnet s'est refusé à toute déclaration.

M. Edouard Herriot a reçu à 18 h. la délégation Radical-Socialiste venue lui apporter l'ordre du jour voté, cet après-midi, à la Chambre, par le groupe Radical-Socialiste. Cette délégation était composée de MM. Léon Meyer, Peretti, Margaine, Mase et Mendès France.

« Quand la délégation radicale et radical-socialiste de la Chambre, quitte le Ministère de la Marine Marchande, M. Léon Meyer interrogé par les journalistes leur précise : » Le Président Herriot ne nous a pas caché qu'il est décidé à quitter le Cabinet. »

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

## Le Jury de la Seine a rendu son verdict DANS L'AFFAIRE STAVISKY

### LES ACQUITTÉS Les condamnations LES CONDAMNÉS



De gauche à droite et de haut en bas : Arlette STAVISKY, Camille AYMAR, Paul LEVY, DUBARRY, ROMAGNINO, DEPARDON, DIGOIN, GUIBOUD-RIBAUD, PARISS, FARAUULT et GAULIER

**TISSIER**, sept ans de travaux forcés, 100 fr. d'amende.

**GARAT**, deux ans de prison, 100 fr. d'amende.

**HAYOTTE**, sept ans de réclusion, 100 fr. d'amende.

**COHEN**, cinq ans de réclusion, 100 fr. d'amende.

**DESBROSSES**, cinq ans de réclusion, 100 fr. d'amende.

**GUÉBIN**, cinq ans de réclusion, 100 fr. d'amende.

**BARDI DE FOURTOU**, deux ans de prison, 100 fr. d'amende.

**HATOT**, deux ans de prison, 100 fr. d'amende.

**BONNAURE**, un an de prison avec sursis.



De gauche à droite et de haut en bas : GARAT, TISSIER, COHEN, DESBROSSES, GUÉBIN, HAYOTTE et BARDI DE FOURTOU et BONNAURE.

### Tous les autres inculpés ont été acquittés

Paris, 17. — Les jurés ont passé une bonne nuit. C'est la première nouvelle que l'on recueille en arrivant au vieux Palais de Justice, par ce matin gris de pluie, pour la 54<sup>e</sup> audience du procès Stavisky.

« Cependant, vers le milieu de la nuit, nous contie un appariteur qui fut de garde continuellement, j'ai entendu du bruit. Quelques-uns de ces messieurs ont dû se lever, et j'ai eu l'impression que les délibérations recommencent. »

Ce matin, bien avant 9 heures, le président Barnaud est là ; toute la Cour, en robe rouge, également.

Les avocats pénètrent dans la salle d'audience et reprennent leur place habituelle. Les inculpés détenus, qui ont dormi à la Santé, attendent dans leur salle spéciale le coup de sonnette du jury, qui annoncera que les jurés vont descendre.

Neuf heures sonnent. La salle d'audience s'anime peu à peu. Voici M<sup>me</sup> Garat et ses amis de Bayonne qui vont s'asseoir sur le banc des témoins.

M<sup>me</sup> Garat a assisté à toutes les audiences de ce procès.

Hier, elle est restée jusqu'à 20 heures dans une salle presque vide.

9 h. 15 : une longue sonnerie. Les jurés apparaissent au haut de leur escalier. Les photographes sont là, qui prennent aussitôt rapidement plusieurs clichés. On ferme les portes de façon que les détonations magnétiques ne jettent pas le trouble dans la salle des assises. Les jurés regagnent leur place, visage fermé.

### L'audience du matin

9 h. 20. L'audience est ouverte. La Cour fait son entrée. Le président Barnaud déclare : « Je prie les accusés libérés de bien vouloir sortir. » Les inculpés libérés sortent aussitôt, ce qui provoque un petit brouhaha.

### LA GUERRE EN ÉTHIOPIE

### L'AVANCE ITALIENNE atteint 120 kilomètres

Les troupes du ras Desta en déroute, sont poursuivies par les soldats du général Graziani

### LES PERTES ÉTHIOPIENNES SE CHIFFRENT PAR 4.000 MORTS

Rome, 17. — Voici le communiqué N° 98. — Le maréchal Badoglio télégraphie :

« La bataille du Ganale Doria, commencée le 12 janvier par le général Graziani, s'est conclue par une pleine victoire pour nous. L'adversaire, battu, est en fuite partout. Les dernières résistances des arrière-garde éthiopiennes ont été matées sur tout le front. »

« Les troupes du ras Desta, eculent en déroute le long de la piste des caravanes menant vers le Nord-Ouest. Dans certains secteurs, nos colonnes auto-portées avaient avancé hier soir de 120 kilomètres de leur base de départ. La poursuite continue et les troupes éthiopiennes n'opposent plus de résistance. »

(LIRE LA SUITE EN SIXIÈME PAGE)

## UNE GRANDE ACTIVITÉ REGNE dans les chantiers navals de Dunkerque

Sur six cales, 2.150 ouvriers spécialisés œuvrent sans répit à la construction du plus grand pétrolier de France, de deux escorteurs et de trois cargos, dont le « P.-L.-Drayfus » qui sera lancé le 25 janvier sans doute en présence du Ministre de la Marine Marchande



Les ultimes préparatifs d'armement du cargo « PIERRE L. DREYFUS » dans les chantiers de DUNKERQUE.

(LIRE NOTRE INFORMATION EN TROISIÈME PAGE)

## LE CRIME MYSTÉRIeux DE DENAIN

### Jules Cousin, sur qui pèsent de graves présomptions a été écroué, malgré ses dénégations

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Nous avons relaté hier le drame mystérieux dont Denain a été le théâtre. Jeudi vers 14 heures, un jeune homme de Marchiennes, M. Roger Daniel, se promenant sur le vieux terri de la fosse l'Enclus, découvrait le cadavre d'une femme, Mme Vanderbeeken, née Marie Dauchy, âgée de 61 ans, pensionnaire de l'hospice de Denain.

Marie Dauchy, connue dans la ville

pensionnaire lui aussi de l'hospice de Denain.

**Les sexagénaires amoureux**

Jules Cousin, originaire de Beus-en-Cambésis, après avoir travaillé pendant 35 ans à la fonderie Demange, était entré il y a quatre ans à l'hospice de Denain, où il s'était vite lié d'une amitié



A GAUCHE : Le Café Luce, près du canal où COUSIN et Marie DAUCHY se disputèrent avant de se rendre sur le terri. — EN MILIEU : La victime. — A DROITE : Jules COUSIN amené à la prison de VALENCIENNES.

très profonde avec Marie la Flamande. Les deux sexagénaires, robustes et encore fort alertes, avaient éprouvé l'un pour l'autre un tendre penchant qui, lors de leur séjour à l'hospice, se manifesta à l'occasion de diverses fêtes. Ce penchant, qui se transformait en amour, fut dirigé par M. Richelmi, commissaire de police, ne tarda pas à identifier comme étant Jules Cousin, âgé de 64 ans.

(LIRE LA SUITE EN TROISIÈME PAGE)